Questions orales

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Winnipeg—Birds Hill pourrait poser sa question supplémentaire.

M. Blaikie: J'attendais une réponse à ma question, monsieur le Président, mais il semble qu'il n'y en aura pas.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné qu'il existe de nombreux éléments de preuve démontrant qu'un ministre du gouvernement a enfreint les règles, que doivent en déduire toutes les collectivités qui ont présenté des demandes de financement et ont autant, sinon plus, besoin des emplois qu'Edmonton et ont vu leur demande refusée?

Des voix: Oh, oh!

M. Blaikie: Quel exemple le premier ministre donne-t-il lorsque l'un de ses principaux ministres enfreint les règles pour accorder cinq millions de dollars à un ou deux millionnaires du pétrole qui ont autant besoin de cet argent que d'une jambe cassée? Quel exemple est-ce là?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor et le ministre de l'Expansion industrielle régionale ont fourni toutes les données objectives qui, je pense, devraient convaincre le député de la gravité . . .

M. Broadbent: Ah oui?

M. Mulroney: ... et je m'adresse au chef du NPD—des fausses déclarations de ses députés qui diffèrent beaucoup des déclarations officielles de fonctionnaires supérieurs du ministère de l'Expansion industrielle régionale et des renseignements présentés par le ministre.

Je pose la question suivante . . .

M. Broadbent: Vous répondez aux questions.

M. Mulroney: Pourquoi le NPD tient-il si désespérément à soulever des questions qui font tort à l'ouest du Canada?

M. Broadbent: C'est de la discrimination contre des régions. Vous le savez.

M. Riis: Cela conduit à de graves divisions.

M. Broadbent: Vous êtes une honte.

M. Mulroney: La réponse, je suppose . . .

M. le Président: A l'ordre. Le très honorable représentant pourrait peut-être finir de répondre à la question.

M. Mulroney: Monsieur le Président, j'essayais de répondre à la question. Si mon collègue examine attentivement les statistiques, il se rendra compte que la conduite du vice-premier

ministre et de l'ancien président du Conseil du Trésor a été irréprochable, comme l'ont confirmé des hauts fonctionnaires supérieurs du MEIR. L'objectif était très simple, même si mon collègue ne l'approuve manifestement pas. L'objectif était d'aider des entrepreneurs d'Edmonton à créer des milliers d'emplois et à assurer la diversification dont l'économie de l'Ouest avait un besoin urgent.

Je sais que mes collègues libéraux et néo-démocrates ne favorisent pas les intérêts de l'Ouest. Cela est chaque jour plus évident.

M. Broadbent: C'est un mensonge.

M. Orlikow: Voilà pourquoi vous n'avez que 24 p. 100 de la faveur populaire.

M. Fulton: Vous êtes un salaud. Vous êtes un sale menteur.

M. Broadbent: Pas étonnant que vous n'ayez que 24 p. 100 de la faveur populaire. Votre argumentation ne vaut pas plus que cela.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: En parlant de racisme.

M. Fulton: Allez-y, continuez à accumuler les mensonges.

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE DE CONFIRMER QUE LE BUREAU RÉGIONAL DU DISTRICT DE DRUMMONDVILLE NE SERA PAS TOUCHÉ PAR LA RÉORGANISATION DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans le cadre de la réorganisation de la structure de l'emploi du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, cet été, le ministre m'a assuré que le bureau régional du district de Drummondville ne serait pas touché par une fermeture lors de cette réorganisation. Peut-il maintenant confirmer cette affirmation afin de rassurer mes commettants et les employés du bureau fédéral de Drummond?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, nous avons procédé à la grandeur du pays à la restructuration des centres d'emploi et des centres de développement de l'emploi. Ce n'est pas complété au Québec, au contraire, c'est en cours et toute information qui voudrait dire que nous avons l'intention actuellement de démantibuler le centre du district de Drummondville n'est pas fondée. Il n'y a aucune décision de prise en ce sens dans la restructuration au Québec.